

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**SEANCE DU 26 AVRIL 2017****OBJET : Election des membres du bureau**

Nombre de membres adhérents au Comité Syndical : 28 représentants 28 voix

Nombre de membres en exercice : 27 représentants 27 voix

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 19 représentants 19 voix

N° : 002/2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-six avril, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte à Brignoles.

Il examine le point n°3 de l'ordre du jour, visé en objet.

Monsieur Bernard VAILLOT, préside.

DELEGUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**ETAIENT PRESENTS :****COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :**

B VAILLOT – M LATZ – JP VERAN – D BREMOND – E AUDIBERT – JM
CONSTANS – C LANFRANCHI – F PERO – AM LAMIA – A MONTIER – JP
MORIN – M GROS – JC FELIX

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

S ARNAUD – L BERNE – A CHARRIER – B de BOISGELIN – JM MATHIEU – L
MEAUME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous- Préfecture

le :.....

Et publication ou notification

le :.....

- Après avoir procédé à l'élection des membres du Bureau, conformément aux dispositions de l'article L 2122.7 du CGCT,

Sont élus à l'unanimité du comité les personnes suivantes comme membres du bureau:

Communauté d'Agglomération :

- Alain Montier
- Jean-Claude Félix
- Michel Gros
- Didier Bremond
- Michael Latz
- Jean-Michel Constans
- Franck Pero
- Christine Lanfranchi
- Sébastien Bourlin

Les membres du bureau concernant la Communauté de communes Provence Verdon sont inchangés.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président du Syndicat Mixte



Bernard VAILLOT
Maire de Camps la Source